

Chronique de la société des études de lettres

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): **3 (1980)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DE LETTRES

La 58^e assemblée générale ordinaire de la Société s'est tenue le 27 octobre 1978, au Palais de Rumine. A l'issue de cette séance, les participants ont entendu la conférence du professeur Gilbert Guisan: «*L'exemple de Ramuz*», prononcée dans le cadre de la séance annuelle de la Faculté des lettres et pour la commémoration du 100^e anniversaire de C.-F. Ramuz. Puis M^{me} Doris Jakubec a présenté l'exposition C.-F. Ramuz et Alexandre Cingria: «*Années de Jeunesse*», dans le hall de la Bibliothèque cantonale et universitaire.

Le 30 novembre 1978, M^{me} Anne-Lise Grobéty-Stauffer est venue faire un exposé: «*Comment concilier vivre et écrire?*» Comment peut-on être mère de famille et écrivain? D'une manière juste et précise, Anne-Lise Grobéty a posé un certain nombre de questions qui touchent de très près plusieurs d'entre nous, et proposé sa solution, équilibre fragile qui réclame un constant engagement du cœur et de l'esprit.

Le 17 janvier 1979, sous les auspices de la Société Académique Vaudoise, M. Jean-Luc Seylaz a prononcé une conférence sur: «*Aspects de la poésie de Philippe Jaccottet*». Entreprise difficile que de définir, sous la forme du langage critique, une œuvre aussi délicate et secrète. C'est ce que le conférencier a fort bien compris, qui a laissé parler ses affinités et ses refus, et affirmé sa position personnelle de lecteur.

Le 1^{er} février 1979, M. Jean Roudaut, de l'Université de Fribourg, a parlé des «*Villes imaginaires dans la littérature*». De la ville infernale à la Cité de Dieu, un itinéraire qui renvoie à la manière dont les écrivains assument ou refusent le monde dans lequel ils sont appelés à vivre.

La 59^e assemblée générale ordinaire de la Société, retardée en raison de circonstances indépendantes de la volonté du président, a eu lieu le 17 janvier 1980. De caractère strictement statutaire, elle a procédé au renouvellement du comité, dont quatre membres, plus le président au terme de son mandat, présentaient leur démission. Il s'agit de MM. Charles Roth, représentant de la Faculté des lettres, Jean-Pierre Aguet, Olivier Bonard, Roger Francillon, César Bottinelli (président). M^{lle} Lucienne Hubler, secrétaire, et M. Marc Nicollerat, caissier, acceptaient une réélection d'une année. En remplacement des membres sortants, l'assemblée a élu M^{me} Catherine Dubuis, présidente, M^{lle} Dominique Vernaud, MM. Philippe Mudry, Pierre-André Rieben, Jean-Luc Seylaz, représentant de la Faculté des lettres.

Les divers colloques ont poursuivi leur activité: le colloque d'anglais a étudié deux romans de Saul Bellow, *Mr. Sammler's Planet* et *Herzog*; ces travaux ont bénéficié de l'apport du professeur J. Schroeter, titulaire de la chaire de littérature américaine à la Faculté. Le colloque de grec s'est consacré à la lecture approfondie des *Sept contre Thèbes*, d'Eschyle (voir page suivante). Le colloque de latin a étudié l'ensemble de l'œuvre d'Horace.

Catherine Dubuis.

Le colloque de grec 1978-1979 fut consacré à l'étude des *Sept contre Thèbes* d'Eschyle.

On sait combien la tragédie grecque est en vogue ces temps-ci, combien de représentations diverses des grandes pièces antiques attirent non seulement les connaisseurs de la matière, mais aussi tout un public moins averti, mais très intéressé.

La pièce d'Eschyle, objet de notre étude, avait précisément été mise en scène à Nyon, au printemps 1978, dans la traduction de Jean-Samuel Curtet avec un accompagnement musical — mais le mot ici est trop faible — d'un autre helléniste et musicien, Edouard Garo. C'est après avoir assisté à cet étonnant spectacle qu'il a paru bon aux membres du colloque de se pencher à nouveau sur le texte, de le soumettre à un examen attentif et d'éprouver enfin l'interprétation de Nyon au coin de la critique philologique.

C'est ce qui fut fait lors de huit séances d'étude au cours desquelles se retrouvèrent une quinzaine de maîtres de grec de l'enseignement secondaire et supérieur. La dernière séance était consacrée à un entretien avec le traducteur, le musicien et le metteur en scène de la représentation de Nyon, qui expliquèrent leur façon de voir la pièce d'Eschyle à l'heure actuelle. De passionnants échanges eurent lieu avec les participants du colloque, qui s'acheva ainsi de façon particulièrement intéressante.

Quant au colloque 1979-1980, c'est à une autre forme de tragédie qu'il sera consacré, puisque en effet nous étudierons les «Lettres» de Julien l'Apostat.

Claude Emery
Secrétaire du colloque de grec.

P.S. Que tous ceux et celles qui s'intéressent à l'étude de l'Antiquité et de ses textes marquants se sentent les bienvenus au colloque de grec.